COMMUNIQUE

Périscolaire m2A : les inscriptions en ligne sont lancées pour la rentrée 2024/2025

Pour les 67 sites périscolaires gérés directement par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), la période d'inscription pour la rentrée 2024/2025 est ouverte jusqu'au 02 juin 2024. Les inscriptions au service périscolaire doivent être renouvelées chaque année et s'effectuent en ligne depuis la plateforme e-services.mulhouse-alsace.fr - rubrique Inscriptions Périscolaires.

Comment inscrire son (ses) enfant(s) ?

L'inscription au service périscolaire pour un enfant scolarisé en école maternelle ou élémentaire doit se faire d'ici le 02 juin 2024 par la ou les personne(s) détentrice(s) de l'autorité parentale.

1. **Préparez les pièces justificatives nécessaires en format PDF ou photo lisible :**
   - Copie du carnet de vaccination,
   - Fiche de paie, attestation employeur, attestation de formation ou attestation de recherche d'emploi,
   - Numéro d'allocataire CAF,
   - Avis d'imposition,
   - Attestation d'assurance en responsabilité civile.
   - Protocole d'Accueil Individualisé (allergies alimentaires) pour les situations particulières.

2. **Connectez-vous via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur la plateforme e-services.mulhouse-alsace.fr - rubrique « Inscriptions Périscolaires » et cliquez sur « Inscrire mon enfant ».**

   - **Si vous avez déjà inscrit un enfant au périscolaire l'année dernière** et disposez d'un « Compte Famille » périscolaire, renseignez l'adresse mail que vous avez utilisée pour créer votre compte périscolaire.
     Vous recevrez alors un code par mail qui vous permettra de retrouver les dossiers de vos enfants déjà inscrits et procéder à la réinscription.
     Rappel : il est nécessaire de faire un dossier par enfant.

   - **Si vous n'avez jamais inscrit d'enfant au périscolaire et ne disposez pas encore d'un « Compte Famille » périscolaire**, veuillez renseigner une adresse mail qui vous permettra de créer un compte périscolaire. Il vous suffira de renseigner les champs demandés, de saisir le code de vérification reçu par mail et votre compte sera créé. Vous pourrez alors inscrire votre enfant.

3. **Remplissez le dossier d'inscription** en suivant les instructions et ajoutez les pièces justificatives nécessaires. Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Les inscriptions effectuées en dehors de la période d'inscriptions seront traitées en fonction des places disponibles.

4. **À la fin de votre inscription,** vous recevrez une notification ainsi qu'un code qui vous permettra de suivre l'avancement de votre dossier.

Modalités d'attribution des places

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. **La décision sur l'admission de votre enfant vous sera notifiée par mail avant les vacances scolaires d'été.**

Pour mémoire, si les demandes d'inscription sont supérieures à la capacité d'accueil du site, les critères de priorité (habitants de m2A, famille monoparentale, parents en activité professionnelle… sur présentation d'un justificatif) seront appliqués pour l'attribution des places.

Besoin d'aide ?

Vous avez des questions, vous n'êtes pas à l'aise avec internet, vous ne disposez pas d'une connexion internet ou des outils numériques nécessaires, la Direction Enfance & Famille m2A est à votre écoute :

- par téléphone au **03 69 77 60 00**
  du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
- par e-mail : **enfance.famille@m2A.fr**

D'autres structures peuvent aussi vous accompagner tels que les espaces « France Services » ou le bus « France Services ».

Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2A.fr